

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	68

PRESENTS	54
POUVOIRS Suppléants	2
POUVOIRS Titulaires	12
ABSENTS	24

Vote Pour :	63
Vote Contre :	0
Abstention :	5

Date de la Convocation

10 JUIN 2025

Date d'Affichage

10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi seize juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SEANCE DU LUNDI 16 JUIN 2025

**Présents :** Mesdames et Messieurs, ALBERGE Laurent, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Lahcène BAAZIZ, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Christian PERO, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** Mesdames et Messieurs, Mathieu BLESS à Blaise AZNAR, Michel BONNET à Bernard FERRET, Jean-Claude BOURGEADE à Elisabeth LOYER, Sébastien CHARRUYER à Gwenaél GRANGER, Laurence CRANSAC VELLARINO à Jean-Marie VALATX, Nicolas GERAUD à Christophe GOURMANEL, Christelle HARDY-HEBRARD à Martine SOUQUET, Régine MOULIADE à Christian LONQUEU, Pascale PUIBASSET à Maryline LHERM, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Laurent SQUASSINA à Pierre TRANIER, Claire VILLENEUVE à Francis RUFFEL

**Absents/Absents excusés :** Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Céu DA COSTA, Serge GARRIGUES, Muriel GEFFRIER, Christophe HERIN, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Marie MONTELS, Max MOULIS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Didier SALANDIN, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul BOULVRAIS

**N°107\_2025**

**ACTES : 1.1.2**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 03- Avenant n°1 aux marchés « Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés sur 8 communes du territoire de la communauté d'agglomération secteur salvagnacois »**

**Exposé des motifs**

Les marchés de « Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés sur 8 communes du territoire de la communauté d'agglomération » ont été attribués pour le lot n°1 Prestation de

collecte des déchets ménagers résiduels et recyclables à SUEZ RV SUD OUEST et pour le lot n° 2 Prestations de collecte de verre à entreprise CARCANO le 21 janvier 2020 pour une durée de 64 mois à compter du 1er mars 2020.

Les communes concernées sont Beauvais-sur-Tescou, La Sauzière-Saint-Jean, Montdurausse, Montgaillard, Montvalen, Saint-Urcisse, Salvagnac et Tauriac.

Les marchés actuels de prestation de collecte arrivent à échéance le 30 juin 2025.

Le présent avenant permettra de conduire la réflexion relative aux modes de gestion de la collecte des ordures ménagères et ainsi reconsidérer les conditions du marché actuel dans un souci de performance du service. Le nouveau marché public, entrant en vigueur après les échéances électorales de 2026, permettra d'ancrer dans la durée le mode de gestion ainsi retenu.

Il est donc nécessaire de prolonger les contrats actuels avec les sociétés pour le lot n°1 SUEZ RV SUD OUEST et le lot n°2 CARCANO pour une durée de 12 mois, et de fixer l'échéance au 30 juin 2026 inclus.

### Le Conseil de communauté,

Ouï cet exposé,

Vu les articles R 2194-1 et R 2194-3 du Code de la Commande Publique,

Vu les arrêtés préfectoraux du 19 février 2025 et du 10 avril 2025 portant sur la modification des statuts de la Communauté d'agglomération notamment l'article 6.1.7 Compétence en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 21 janvier 2020 autorisant la signature des marchés relatifs aux Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés sur huit communes du territoire de la communauté d'agglomération secteur salvagnacois,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 12 mai 2025,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés** (Abstentions de Blaise AZNAR en son nom et au nom de Mathieu BLESS lui ayant donné pouvoir, Florence BELOU, Michelle LAVIT, Marc MIRALES) :

- **approuve** l'avenant n°1 au marché relatif aux « Prestations de collecte des déchets ménagers et assimilés sur 8 communes du territoire de la communauté d'agglomération »

Marché « Prestation de collecte sur 8 communes : Beauvais-sur-Tescou, La Sauzière-Saint-Jean, Montdurausse, Montgaillard, Montvalen, Saint-Urcisse, Salvagnac, et Tauriac »					
TITULAIRES		MONTANT INITIAL DU MARCHÉ	AV 1	CUMUL DES AVENANTS EN %	TOTAL (Montant initial + avenant(s))
SUEZ	LOT 1	781 392,00 €	169 952,76 €	14,50	951 344,76 €
CARCANO	LOT 2	53,00 €	65,20 €	12,26	0 €

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 27 JUIN 2025

- publication - mise en ligne

Le 27 JUIN 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,

  
 Le Secrétaire de séance  
 Paul BOULVRAIS



  
 Le Président,  
 Paul SALVADOR